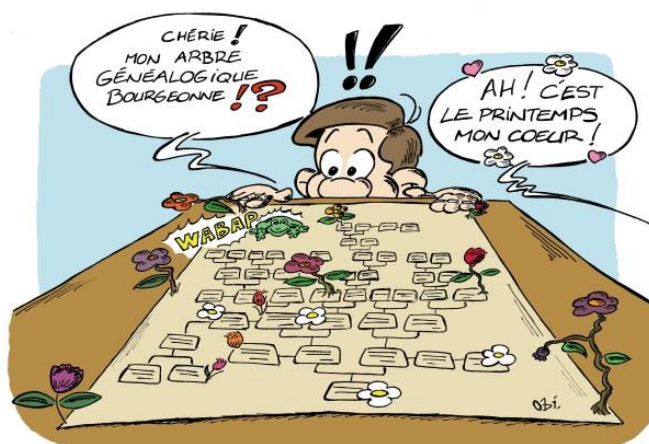


COMMUNIQUE DE PRESSE DES MÉDECINS DU PRINTEMPS ROANNAIS



Le collectif des médecins du roannais constate l'entêtement de notre ministre de la Santé Marisol Touraine à ne pas négocier une sortie de crise dans le conflit qui l'oppose aux médecins libéraux de France au sujet de son projet de Loi de Santé et ce depuis plusieurs mois.

Le collectif s'étonne d'autant plus de cet état de fait que la majorité des représentants nationaux du corps médical libéral adossée aux coordinations départementales existantes et naissantes dans nos départements rejettent ce projet. Nous ne pouvons qu'entrer en guerre contre les articles instaurant le Tiers Payant Généralisé Intégral et Obligatoire, l'étatisation du système de soins, donnant des pouvoirs surdimensionnés aux Agences Régionales de la Santé (ARS) et remettant en cause le secret médical par les échanges possibles des données médicales aux organismes médico-sociaux et aux financeurs privés.

Le collectif rappelle que les médecins sont depuis longtemps attachés au Tiers Payant Social (CMU, ACS, AME) qu'ils pratiquent aux plus nécessiteux de nos compatriotes et qu'ils continueront à l'appliquer.

L'instauration de l'obligation et la généralisation aux 66 millions d'assurés du tiers payant est un miroir aux alouettes qui détourne le regard de nos concitoyens des conséquences assassines de cette loi :

Gestion et organisation du système de soins par les ARS, ouvrant la porte à un asservissement des professionnels de santé aux directives étatiques, et à des structures technocratiques totalement déconnectées du terrain.

Industrialisation du soin par les réseaux gérés par les mutuelles, source d'inflation des cotisations. Ce sera «Cotiser plus pour soigner moins».

Gestion des bases de données médicales par les organismes complémentaires avec

disparition du secret médical.

Disparition pour les assurés du libre choix de leurs médecins généraliste et spécialistes

Explosion de la charge administrative des médecins aboutissant à une destruction du temps que les médecins pourront accorder au soin.

Destruction clairement souhaitée de la médecine libérale.

Le collectif des médecins Roannais rappelle qu'il est attaché, comme l'immense majorité des médecins, au contrat social du Conseil National de la Résistance et des Ordonnances de 1945, mais qu'ils ne peuvent accepter que soient détruits deux éléments essentiels à la qualité du soin et à l'éthique : l'indépendance professionnelle et le secret médical.

Le collectif des médecins s'insurge contre l'acharnement destructeur de la ministre actuelle de la santé et s'inquiète du durcissement potentiel du conflit dont notre ministre sera la première responsable si elle ne renonce pas au plus vite à cette loi. La réforme nécessaire de notre système de santé ne pourra se faire qu' AVEC les médecins et leurs représentants syndicaux et non contre l'ensemble de notre profession.

Que notre ministre sache que la liberté ne se brade ni ne se vend ni ne se renie mais qu'elle porte en elle la force et la forme de la négociation loyale et constructive que le corps médical libéral français attend de ses vœux,

Les médecins du Printemps Roannais